

En Afrique, 23 % des décès prématurés sont attribuables à des causes environnementales. Il s'agit du taux le plus élevé par habitant (décès pour 100 000 habitants) de toutes les régions du monde. Alors que le continent est depuis longtemps aux prises avec des problèmes d'accès à l'eau potable, d'assainissement inadéquat et d'infrastructures médiocres, de nouvelles menaces environnementales sont apparues, notamment les changements climatiques et l'urbanisation rapide et non planifiée. Les données suggèrent que les décès liés à l'environnement sont en hausse. Il est plus que jamais vital de construire une approche intégrée de la santé et de l'environnement dans la région africaine.

Organisée conjointement par l'OMS et l'ONU Environnement, la conférence vise à stimuler les politiques et les investissements relatifs aux liens entre les secteurs de la santé et de l'environnement, à convenir d'un plan d'action stratégique et à identifier les nouvelles menaces dans le contexte de la sécurité sanitaire mondiale.

Cette conférence intervient dix ans après l'adoption historique de la Déclaration de Libreville par les Ministres africains de la Santé et de l'Environnement qui ont engagé les gouvernements à prendre les mesures nécessaires pour stimuler les synergies entre les secteurs de la santé et de l'environnement. La conférence examinera les progrès réalisés et les défis qui empêchent la mise à l'échelle des initiatives réussies.

La conférence se comprendra une réunion d'experts qui se tiendra les 6 et 7 novembre 2018 et une session ministérielle qui se tiendra les 8 et 9 novembre.

TEMPS FORTS

06 novembre, 13 h 00 - 14 h 00 Session de haut niveau : L'élimination progressive de la peinture au plomb dans la région africaine : raison d'être, techniques et expériences

L'exposition à la peinture au plomb peut avoir des conséquences graves et durables sur la santé, particulièrement chez les enfants. À des niveaux d'exposition élevés, le plomb attaque le cerveau pouvant ainsi conduire au coma, à des convulsions et même à la mort. Les conséquences à long terme de l'exposition au plomb comprennent également les fausses couches, la naissance d'enfants mort-nés ou prématurés, l'insuffisance pondérale à la naissance, l'augmentation du risque de maladie cardiovasculaire et d'accident vasculaire cérébral. Bien que la peinture au plomb soit interdite dans les pays à revenu élevé depuis plusieurs décennies, seuls six pays africains ont des lois qui restreignent son utilisation. La communauté internationale a convenu que, d'ici 2020, la fabrication, l'importation, la vente et l'utilisation de la peinture au plomb devraient être interdites dans le monde entier. Cet événement parallèle exhortera les pays à intensifier leurs efforts pour éliminer la peinture au plomb, à sensibiliser davantage aux dangers du plomb, à présenter les expériences des pays africains en matière de contrôle de ce type de peinture et à fournir des informations sur l'assistance technique disponible pour éliminer progressivement la peinture au plomb sur le continent.

06 novembre, 16:00 - 17:00 Mines d'or artisanales et santé

On estime que 54 millions de personnes en Afrique dépendent de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle, y compris celle de l'or, pour leur subsistance. Les mineurs d'or artisanaux et à petite échelle (ASGM) utilisent souvent du mercure, un produit chimique hautement toxique qui peut causer des intoxications couplées avec un handicap permanent. Pour faire face aux implications de l'ASGM sur la santé publique, il faut une collaboration intersectorielle et multipartite, en recourant à diverses interventions, notamment la collecte de données sur la santé, la formation du personnel de santé et la sensibilisation par le biais des établissements sanitaires, l'élaboration de stratégies de santé publique etc. Cet événement parallèle exigera des efforts accrus pour prévenir les effets néfastes de l'ASGM sur la santé humaine et l'environnement.

08 novembre, 13 h 00 - 14 h 00 Les initiatives « BreathLife » et « Urban Health »

La pollution atmosphérique est le plus grand facteur de risque environnemental pour la santé publique, causant sept millions de décès dans le monde chaque année, dont près d'un million en Afrique. La campagne BreathLife est une campagne mondiale qui s'adresse aux dirigeants urbains, aux ministères nationaux de la Santé et de l'Environnement

et au secteur de la santé. Elle vise à les sensibiliser à l'impact de la pollution atmosphérique sur la santé et le climat ainsi qu'aux solutions. Parmi ses principaux supporteurs figurent l'OMS, l'ONU Environnement et la Coalition pour le climat et l'air pur. Le réseau de la campagne a recueilli le soutien de plus de trois douzaines de villes, dont Londres, Washington DC, Santiago et Séoul. Accra, au Ghana, est devenue la première grande ville d'Afrique à se joindre à la campagne mondiale et à l'Initiative « Urban health ». L'étonnante exposition présente les unes à côtés des autres, des scènes d'air sain et pur et celles de villes polluées. Les visiteurs sont invités à prendre des selfies et à soutenir la campagne « BreathLife ». Cet évènement parallèle permettra de mieux comprendre les problèmes et les interventions mises en œuvre pour davantage faire connaître l'impact de la pollution atmosphérique sur la santé et le climat.

08 novembre, 14:00 - 15:30 Engagement des municipalités et des gouvernements locaux dans l'exécution des interventions en matière de santé et d'environnement

Plus de 50 % de la population mondiale vit dans des zones urbaines et ce pourcentage devrait atteindre 70 % d'ici 2050. Au cours des 15 prochaines années, les villes africaines accueilleront 300 millions de nouveaux citoyens. La construction d'infrastructures urbaines a eu un impact énorme sur l'utilisation des terres, la consommation des ressources, les émissions de gaz à effet de serre, la pression sur les écosystèmes et exercera une influence massive sur la qualité de vie, la santé et le bien-être de la population. La mobilisation des municipalités, des gouvernements locaux et des partenaires intersectoriels pour promouvoir la santé et l'environnement pour le développement durable a eu un impact significatif en Afrique. La construction de villes saines, durables sur le plan environnemental et résilientes sur le plan socioéconomique, où l'air pur, les infrastructures économes en énergie et les espaces verts sont accessibles à tous, peut attirer davantage d'investissements et d'entreprises. Cette session permettra de partager des expériences concrètes et des leçons apprises, et d'échanger sur l'investissement potentiel des interventions conjointes pour une participation durable des gouvernements locaux et des parties prenantes.

09 novembre, 11 h 00 - 12 h 30 Sécurité sanitaire mondiale et sécurité environnementale : faire face aux questions et menaces émergentes dans le contexte des Objectifs de Développement Durable de 2030

Les pays africains sont confrontés à une récurrence d'urgences de santé publique avec une morbidité, une mortalité et une invalidité élevées. Ces situations d'urgence ont des effets négatifs sur le développement socio-économique. Parmi les principaux facteurs qui contribuent à ces situations figurent les risques environnementaux qui ont pour conséquence un lourd fardeau de maladies infectieuses. En général, la sécurité environnementale est déterminée par les changements environnementaux, la taille et la croissance de la population et la répartition inégale des ressources (ou l'accès à celles-ci). Dans la mesure où l'humanité néglige l'entretien des écosystèmes vitaux de la planète qui produisent de l'eau, de la nourriture, des médicaments et de l'air pur, les générations actuelles et futures seront confrontées à des situations de plus en plus graves d'urgences sanitaires d'origine environnementale. Cette session examinera comment l'échec de la prévention et du contrôle des épidémies récurrentes sur le continent aujourd'hui ne peut soutenir le processus de réalisation des objectifs de développement durable.

09 novembre, 13:00 - 14:00 Comment accélérer la mise en œuvre effective de la Convention de Bamako ? Empêcher l'Afrique de devenir un dépotier pour les déchets toxiques et promouvoir leur bonne gestion sur le continent.

Afin de prévenir les déversements de déchets dangereux, la Convention de Bamako a été négociée en tant que traité régional des pays africains pour interdire l'importation en Afrique de tout déchet dangereux (y compris les déchets radioactifs) et promouvoir leur bonne gestion sur le continent. Le succès de cette convention exigera des efforts concertés de toutes les parties prenantes des mécanismes de suivi cohérents pour la mise en œuvre de la Convention, des approches novatrices pour accélérer l'implémentation et assurer la prévention de l'importation de produits chimiques et de déchets dangereux en Afrique. Cet évènement parallèle sera l'occasion de discuter des moyens d'accélérer la mise en œuvre de la Convention de Bamako, en rendant effectives les décisions prises par les Parties et en essayant de trouver des solutions pour éliminer les obstacles qui subsistent. Plus généralement, les discussions porteront sur la résolution des problèmes importants de la gestion des déchets dangereux et de l'utilisation de substances toxiques pour la santé humaine et l'environnement, qui constituent un défi majeur pour de nombreux gouvernements africains.

09 novembre, 13:00 - 14:00 Peut-on négliger l'environnement et mettre fin à la tuberculose ?

Au niveau mondial, on estime que 1,7 milliard de personnes (23 % de la population) sont infectées par la tuberculose. Environ 10 millions de personnes ont contracté la tuberculose et environ 1,6 million de personnes sont

décédées de la tuberculose en 2017. Bien qu'elle ne représente que 15 % de la population mondiale, la région africaine compte 25 % des cas estimés de tuberculose et plus de 42 % des décès dus à la tuberculose. Le risque d'être infecté par cette maladie est fortement influencé par l'environnement physique dans lequel le contact avec une personne infectieuse a lieu. La surpopulation et la mauvaise ventilation dans les ménages, les établissements de soins de santé, les lieux de travail, les transports publics et les prisons augmentent le risque d'exposition et d'infection. On estime que 1,3 million d'enfants de moins de 5 ans ont été infectés par la tuberculose à la suite d'un contact avec un membre de leur foyer atteint de la maladie, en 2017. Pour mettre fin à la tuberculose d'ici 2030, la stratégie de lutte contre la tuberculose préconise des interventions préventives contre la tuberculose, y compris la lutte contre les facteurs de risque environnementaux (exploitation minière, tabagisme, surpeuplement et mauvaise ventilation) et la mise en œuvre de mesures de lutte contre la tuberculose dans tous les milieux (établissements de santé, assemblées, ménages et autres milieux pertinents).

ACCREDITATION : Les journalistes qui souhaitent assister à la réunion sont priés de s'inscrire à l'adresse suivante : <http://hesa.africa/imche3>

COUVERTURE MEDIATIQUE DES SESSIONS : Les journalistes peuvent assister à toutes les sessions de la réunion. Ils sont priés de porter leur badge et de s'asseoir dans l'espace réservé à la presse. La réunion se déroulera en anglais, français et portugais avec interprétation simultanée.

Contact avec les medias:

Saya Oka, Responsable régionale des communications par intérim, OMS, okas@who.int - Tél. +242 06 508 1009
Mohamed Atani, Chef de la communication et de la sensibilisation, UN Environment, mohamed.atani@un.org - Tél. +254727531253
Gislène Moussouamy, Chargée de communication, OMS Gabon, moussouamyg@who.int, Tél. +24106252018

Pour plus d'informations sur la Conférence et l'accréditation, veuillez consulter le site : <http://hesa.africa/imche3>